

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU**  
**De la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt**  
**Séance du 24 juin 2024**

Publié sur le site Internet <https://damvillers-spincourt.com> le ????? 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **24 juin à 20 H 00**

Le Bureau de la Communauté de Communes étant assemblé en session ordinaire, aux bureaux de la Codecom à Damvillers, après convocation légale, en date du 17 juin 2024 sous la présidence de **M. Jean Marie MISSLER**.

**Membres du bureau présents :**

- ✓ Mme BALLIEU Gilberte
- ✓ M. BRELLE François
- ✓ M. CAPUT Christophe
- ✓ M. CARLU Jean-Baptiste
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne
- ✓ Mme FORGET Lorette
- ✓ M. JACQUE Philippe
- ✓ M. LE FRANCOIS Bertrand
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. NIVELET Matthieu
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ Mme POSTAL Anne
- ✓ M. PROT Patrice
- ✓ M. SELLIER Hubert
- ✓ M. TRINOLI Massimo

**Membres du bureau excusés :**

- ✓ M. MAZET Thierry
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard
- ✓ M. PIRAN Serge
- ✓ M. GEORGES Denis

**Participants non élus :**

- ✓ Mme CLEMENT Béatrice
- ✓ M. BONTEMPS Anthony,
- ✓ M. HAROS Pascal

Présence de Madame Jocelyne ANTOINE.

Le quorum étant atteint, il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité. Mme Anne POSTAL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Le Président rappelle que le procès-verbal de la séance du 30 mai 2024 a été adressé à tous les membres du bureau. Aucune observation n'ayant été formulée, le PV est approuvé à l'unanimité.

**Ordre du jour :**

1. Point sur les dossiers en cours.
2. Demandes de dérogations scolaires.
3. Questions diverses.

## **1. POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS**

Le Président évoque divers dossiers en cours :

- Une réunion s'est tenue sur la thématique du transfert de la compétence eau et assainissement en 2026. Les neuf communes autonomes du secteur ont été conviées afin de faire une première réunion de réflexion sur leur volonté.
- Encadrement du personnel : il est indiqué qu'il est nécessaire de travailler sur la relance de formation de nos agents et notamment pour le BAFA essentiel pour le respect de nos taux d'encadrement.

La CCDS a validé un nouveau partenariat avec un organisme de formation pour la réalisation des sessions de formation BAFA sur le territoire.

- Vente de terrain agricole à Dommary Baroncourt. : il est proposé de passer par la SAFER pour la vente de terrains de la CCDS. La SAFER se chargera de trouver les futurs acquéreurs et de la vente. La CCDS a validé un prix de revente, il sera entériné au prochain conseil.
- Bilan des crèches intercommunales : Le Président indique que la CCDS reverse plus de 200 000€ sur ses fonds propres pour la gestion de ces services. Le tout sans possibilité de révision ou de modification des tarifs. Il semble que cela corresponde aux « coûts » comparables pour d'autres collectivités.
- Le projet des panneaux touristiques avance et il y a eu un article dans la presse.
- Subventions aux associations : deux associations ont été reçues :
  - L'association Woèvre et Othain, association qui souhaite créer un musée pour la première guerre mondiale. Les gérants ont beaucoup d'idées et d'envies de développement. Ils souhaitent créer un partenariat avec la CCDS.
  - Les Amis de Senon, représentée par Mme FRANCOIS. Ils souhaitent valoriser les études LIDAR réalisées.

- Il reste d'autres associations à rencontrer dont notamment :
  - le GEVO. Ils ont de nombreuses demandes en plus de leur convention annuelle.
  - l'AAPPMA de Montmédy.
  - le SHCD.
  - Version Mangiennes.
- Passage d'une délégation de membres de la commission voirie afin d'étudier les demandes de classement de voirie de plusieurs communes. La quasi-totalité des demandes sont recevables dans le respect du règlement.
- Réorganisation administrative en cours avec la demande de mise en disponibilité acceptée de l'agent d'accueil de Damvillers.
- Gestion et dissolution du SIPACS : toujours pas de retour de la Sous-Préfecture.

La question du personnel reste encore entière alors que la SIPACS ne pourra pas être dissout avant le 31 Décembre 2024.

M. TRINOLI indique que les agents ne peuvent s'opposer à la dissolution du SIPACS mais peuvent s'opposer à l'affectation envisagée.

M. TRINOLI indique que pour lui, il y a un manque de reconnaissance et de confiance entre la directrice et les agents concernés.

## 2. DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE

### AFFAIRE N° 2024-06-24-01

Vu les statuts de la CODECOM de Damvillers Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Vu la demande de :

↳ Mme ROCHET Carine, domiciliée à Bouligny, sollicitant une demande de dérogation pour ses enfants ROCHET Erwann et ROCHET Maël, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.

Considérant les motifs invoqués,

Le Président rappelle qu'il est nécessaire de prendre en compte l'équité de traitement des demandes des familles et aussi l'équilibre des effectifs dans les différents groupes scolaires du territoire qui sont déjà en baisse.

Effectivement, plusieurs alertes de fermetures potentielles de classe ont eu lieu ces dernières années.

En outre, il est essentiel de conserver les effectifs des services périscolaires, la collectivité a mis les moyens pour fournir des services à la population, en particulier sur le Bois Brûlé.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

**ACCEPTÉ les dérogations scolaires suivantes sous réserve de capacité d'accueil suffisante au sein de l'établissement :**

- ROCHET Erwann et ROCHET Maël pour l'école de DOMMARY BARONCOURT, sous réserve de l'accord de la commune de Bouligny.

Voix pour : 16

Voix contre : 0

Abstention : 0

### **3. QUESTIONS DIVERSES**

- M. CAPUT fait état d'une réunion avec la communauté de communes d'Étain concernant la collaboration pour le poste de technicien rivière. Il indique le bon retour et la satisfaction des deux EPCI concernant le travail de l'agent. Il est proposé un renouvellement de son contrat pour trois ans.
- Le Président indique qu'un gros travail est en cours sur le secteur de l'économie sociale et solidaire avec Mme FAUQUENOT et M. CARLU avec l'appui de notre chargé de développement. Le travail reste encore à affiner avant de faire une présentation.

La séance est levée à 21 H 30.

**Délibérations examinées :**

1. Demandes de dérogations scolaires.

**Membres du bureau présents :**

- ✓ Mme BALLIEU Gilberte
- ✓ M. BRELLE François
- ✓ M. CAPUT Christophe
- ✓ M. CARLU Jean-Baptiste
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne
- ✓ Mme FORGET Lorette
- ✓ M. JACQUE Philippe
- ✓ M. LE FRANCOIS Bertrand
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. NIVELET Matthieu
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ Mme POSTAL Anne
- ✓ M. PROT Patrice
- ✓ M. SELLIER Hubert
- ✓ M. TRINOLI Massimo

**Le Président**

**La Secrétaire**

**Jean Marie MISSLER**

**Anne POSTAL**